Note de presse
Septembre 2026



VISITE DE CHANTIER

Résidence Le Clos du Grand Chêne

Renouvellement urbain à Baccarat

A Baccarat, la rue de Verdun se transforme au fil des jours. L'ancienne résidence Le Capelot (déconstruite en février 2024) va laisser place à un programme de 24 logements collectifs et 10 pavillons individuels. Depuis quelques semaines, le chantier avance à vive allure.

Afin de présenter le projet en cours de construction, une visite de chantier est organisée **mardi 29 septembre à 10h00**. Elle permettra notamment à l'ensemble de ses acteurs (mairie, mmH, architecte…) de présenter la future réalisation, les grandes étapes du chantier et ses spécificités. La nouvelle résidence sera nommée « Le Clos du Grand Chêne », un clin d'œil à l'arbre remarquable bicentenaire autour duquel gravitent les engins de chantier.

Réunir les acteurs du projet et se projeter sur la future réalisation

A l'occasion de la visite de chantier seront présent·e·s notamment Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de meurthe & moselle HABITAT, Christian GEX, Maire de Baccarat, Lionel MAHUET, Directeur général de meurthe & moselle HABITAT, ainsi que le cabinet d'architectes Benjamin FEDELI Architecture Urbanisme & Paysage-Lorraine.

Cette visite donnera l'occasion de présenter les grandes étapes du projet, les choix techniques et architecturaux de sa réalisation, les prochaines échéances, ainsi que le contexte dans lequel Le Clos du Grand Chêne s'inscrit.

Reconstruire des logements plus confortables et performants

Le Clos du Grand Chêne va voir le jour au cours du 1er semestre 2028 sur une parcelle déjà aménagée par meurthe & moselle HABITAT. Jusqu'en février 2024 s'y trouvait l'ensemble Le Capelot. Livrée en 1958, il s'agissait de la 1ère résidence mmH à Baccarat, comptant 57 logements répartis sur 5 niveaux.

Dans le cadre de son plan stratégique de patrimoine, la résidence ne permettant plus d'apporter un niveau de confort suffisant à ses habitant·es, mmH a fait le choix de privilégier la démolition de l'ouvrage en vue d'y réaliser de nouvelles constructions plus performantes (notamment sur le plan énergétique).

D'anciens locataires étaient venus partager ce temps fort.



Des anciens résidents du Capelot réunis pour le 1er coup de pelle, en février 2024

Le Clos du Grand Chêne : logements collectifs et pavillons individuels

La maitrise d'ouvrage du futur Clos du Grand Chêne est assurée par meurthe & moselle HABITAT, en lien avec le cabinet d'architectes nancéen Sarl Benjamin FEDELI Architecture Urbanisme & Paysage-Lorraine.

Le programme prévoit la construction de 34 logements locatifs :

- 24 logements collectifs répartis dans 2 bâtiments :
  - 14 logements à destination des séniors (10 T2, 4 T3) avec ascenseur
  - 10 logements locatifs (5 T3, 5 T4)
    (Local à vélo en rez-de-chaussée)
- 10 pavillons individuels (10 T4)

Des logements performants, dans une démarche de préservation de l'environnement



La résidence répondra à la norme « **RE 2020** » (Règlementation Environnementale), avec des exigences élevées en termes de performance énergétique et environnementale. Cette norme fait directement échos aux engagements de mmH actés dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine Climat 2026-2035, et plus particulièrement à son 2e axe : « Déployer une production nouvelle, raisonnée, durable et adaptée aux territoires ».

Au-delà des objectifs de performance énergétique et de promotion de techniques de construction bas-carbone, le chantier de Baccarat illustre très bien la démarche de sobriété foncière que mène mmH en lien avec les collectivités (perspective ZAN – Zéro Artificialisation Nette des sols).

- Performance énergétique : A (pompe à chaleur)

Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture.

Soulignons par ailleurs le choix qui a été fait de préserver le « Grand Chêne », un arbre bicentenaire emblématique du quartier et cher à de nombreux habitants.

Coûts & financements

6,2 millions d'euros sont investis par mmH pour la réalisation de ce projet, avec les financements de :

- Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) : 4 500 538 € (prêts PLUS, PLUS foncier, PLAI-PLAI foncier)
- mmH : 1 028 243 € de fonds propres
- Action Logement Services : 600 000 € (prêts) et 19 500 € (subvention)
- Etat/délégation de compétence des aides à la pierre exercée par le Conseil départemental : 93 478 € (subvention)
- Conseil départemental : 28 000 € (subvention sobriété foncière visant à limiter l'artificialisation des sols)

NB : montants prévisionnels, susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution du chantier

Opération réalisée avec le soutien financier de :

En partenariat avec :

Contact presse :
Joëlle MAGGIORI, Chargée de communication mmH
jmaggiori@mmhabitat.fr | 06 85 63 49 70

meurthe & moselle HABITAT, un acteur engagé de l'habitat

meurthe & moselle HABITAT est un Office Public de l'Habitat (OPH), qui s'engage au quotidien pour la satisfaction de ses 28 000 locataires. Cet engagement qualité est certifié Qualibail par l'Afnor.

En 2026, mmH prévoit de livrer 278 nouveaux logements sur le département, complétant le parc composé de près de 14 769 logements (au 31/12/2025).

Depuis 2024, mmH est également certifié « Engagé RSE – niveau Confirmé » par l'Afnor, notamment au titre de ses actions en faveur de l'environnement, du développement des territoires, de l'épanouissement de ses 185 collaborateurs. Ces engagements se traduisent notamment dans ses opérations de construction, d'entretien et de réhabilitation du patrimoine.

Plus d'informations sur www.mmhabitat.fr